

Transport aérien : tablettes et PC portables interdits de soute

Ce n'est pas un poisson d'avril. A partir du 1^{er} avril prochain, il sera interdit de mettre ses ordinateurs portables et tablettes dans les bagages destinés à être transportés dans les soutes des avions. Plus précisément, c'est l'interdiction de transporter les batteries lithium-ion, qui alimentent la plupart des appareils électroniques informatiques mais aussi les appareils photos et smartphones, dans la soute à bagage. Les voyageurs devront donc les conserver avec eux en cabine.

Batteries dangereuses

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) explique sa décision pour des raisons de sécurité selon une volonté réclamée par les compagnies aériennes et associations de pilotes. Par le passé, deux cas de surchauffes de batteries avaient déjà obligé des pilotes à des atterrissages d'urgence au Japon et à Boston. Ce qui avait notamment provoqué l'arrêt pendant trois mois des vols des Boeing 787 en janvier 2013. La Federal Aviation Authority (FAA) estimait que les incidents étaient dus à des surchauffes de batterie lithium-ion qui auraient pu endommager les structures critiques de l'appareil et démarrer des feux que les systèmes anti-incendie sont incapables d'éteindre.

La mesure de l'agence onusienne n'est pas définitive. Elle devrait être levée en 2018, lorsque leurs fabricants auront adopté de nouvelles normes de conditionnement pour éviter tout risque d'explosion. En attendant, les passagers devront donc prendre leurs PC et tablettes avec eux (tout en pouvant laisser les chargeurs dans les bagages en soute). Un usage largement adopté aujourd'hui.

Lire également

[American Airlines : il y avait un iPad \(en panne\) dans l'avion](#)

[Des avions cloués au sol après une attaque informatique](#)

[AeroMobile lance le premier réseau mobile 3G en avion](#)

crédit photo © **l i g h t p o e t** - shutterstock